



DELTA Actualité

Novembre 2003

La « Zone Agricole Protégée »

La commission pour la classification en « Zone Agricole Protégée » des plaines de la Tasse, de la Demi-Lune, des Hautes Bruyères, de Beauvais, de Châtillon et les Pièces de Montmort est créée. L'association DELTA est membre de ce groupe de travail intercommunal.

Pour pérenniser notre environnement, nous devons réaliser cette classification.

« Un espace sans classement est une cible potentielle pour l'urbanisme ». La preuve en est dans le paragraphe ci-contre

L'ensemble de l'espace régional serait

urbanisé d'ici **160 ans** en prolongeant mécaniquement le rythme de consommation de 1% par an, observé entre 1982 et 1994.

En prenant ce rythme à rebours il suffirait de **800 ans** pour revenir à la taille de LUTECE.

Toujours à ce rythme **70 ans** suffiraient à consommer autant que ce qu'ont produit jusqu'ici **2000 ans** d'urbanisation.....

La poursuite de ce même rythme entraînerait la disparition des espaces agricoles, de la ceinture verte, dans un **délai de 35 ans**.

I.A.U.R.I.F.

Une « charte de l'environnement »

La charte de l'environnement prévoit que les politiques publiques doivent « promouvoir un développement durable et assurent la conciliation entre la protection de l'environnement et le développement économique et social ». Elle consacre un droit, celui de vivre dans un environnement équilibré et favorable à la santé, et un devoir, celui de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, qui pèse sur toute personne. Le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les personnes publiques et celui de participer aux décisions publiques ayant une incidence sur celui-ci sont reconnus et les conditions de leurs exercices sont définies par la loi.

L'espace agricole dit du « Gros Chêne »

« Acharnement »

Quel motif réel pousse certains conseillers municipaux à s'acharner sur l'espace agricole du Gros Chêne ?

Cette grande surface cultivée apporte à notre commune son caractère agricole, le calme et la sérénité. Elle permet une vision sur les lisières du bois des Plainvaux. C'est la garantie d'un environnement durable.

Après les échecs des premières études pour la création d'une zone d'aménagement qui n'a jamais intéressé les industriels, certains conseillers municipaux font encore étudier de nouveaux projets (village vacances, centre commercial, hôtellerie, parking.....)

Cette volonté, cet acharnement à consommer de la surface agricole, d'aboutir vite à n'importe quoi, sont très négatifs au regard d'une gestion posée et réfléchie de notre commune que les habitants des Essarts sont légitimement en droit d'attendre.

« Il vaut mieux être certain que désolé »

Les « infrastructures routières »

La A88 change de nom et s'appelle : « Liaison RN12-RN10 ».

Ce petit détail anodin montre que ce projet est toujours d'actualité. La DDE a confirmé les emprises forestières à la hauteur de St Rémy l'Honoré dans le dossier de classement de la forêt de Rambouillet.

Le prolongement de l'A12 serait une erreur de stratégie, ce projet qui scinderait notre commune, attirerait un surplus de trafic européen (camions, poids lourds) pour le canaliser vers les autoroutes A13 et A86 déjà saturées.

Nous appuierons une politique de transport routier basée sur un système de « **réseau maillé** », afin de répartir efficacement la circulation routière sur **tout le territoire national**, désengorgeant ainsi les voies aujourd'hui encombrées.

Notre volonté est d'aider notre commune et notre région à préserver son agriculture et tous les plaisirs et richesses qu'elle nous apporte. D'autres associations partagent cette volonté et beaucoup d'élus travaillent avec nous dans ce sens.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour nous aider par votre adhésion et votre soutien, par vos conseils et votre contribution, afin d'être acteurs, si vous le désirez, dans la réussite espérée de nos projets.

Contact : delta78@free.fr et 01 34 84 68 07

Avis à nos adhérents et aux personnes désireuses de nous rejoindre :

Notre Assemblée Générale est prévue le 23 Janvier 2004 à 20h30 Salle Barreau (ancienne mairie)

« Nous sommes la dernière génération à pouvoir empêcher l'irréversible » J. Chi rac